



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 29 novembre 2018

Convocation des conseillers :

le 29 novembre 2018



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 décembre 2018

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Marc Baum, Conseiller

Le Conseil Communal;

**Objet : 5.1.45. Devis - Travaux - rénovation de la toiture de
l'immeuble rue L. Pasteur, 21**

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 180.000 € concernant la rénovation de la toiture de l'immeuble rue L. Pasteur, 21 -
Coordination des affaires sociales;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/151/221311/19017 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 12 voix oui et 6 abstentions**

le devis de 180.000 € concernant la rénovation de la toiture de l'immeuble rue L. Pasteur, 21 - Coordination des affaires sociales.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre